

Porquerolles - Circuit du Langoustier

Ile de Porquerolles - Hyères



Paysage de Porquerolles (©loane_grasset_PN_PortCros)



Partez pour un sentier regroupant des points de vue parmi les plus spectaculaires que l'île a à offrir.

Ce circuit vous emmènera jusqu'au Langoustier, coin paradisiaque au bout de l'île, avec sa plage noire. Vous y découvrirez une végétation changeante entre le littoral, le maquis et la grande allée de pins parasols.

Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Durée : 3 h 30

Longueur : 10.5 km

Dénivelé positif : 129 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Cœur de parc, Faune terrestre, Flore terrestre, Forts, Point de vue

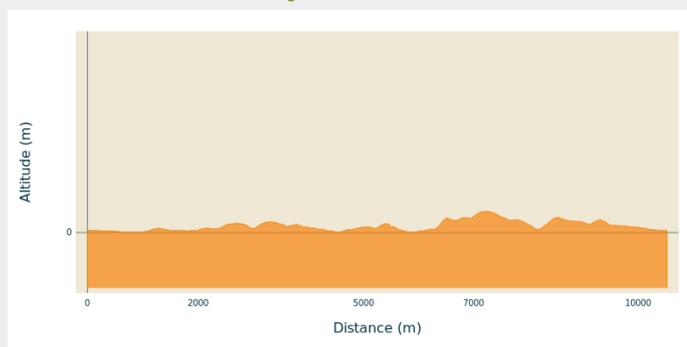
Itinéraire

Départ : Place d'Armes

Arrivée : Place d'Armes

Communes : 1. Hyères

Profil altimétrique



Altitude min 1 m Altitude max 38 m

Face à la Place d'Armes, partir en direction du sud, tourner à droite dès que possible. Continuer tout droit en direction du Langoustier.

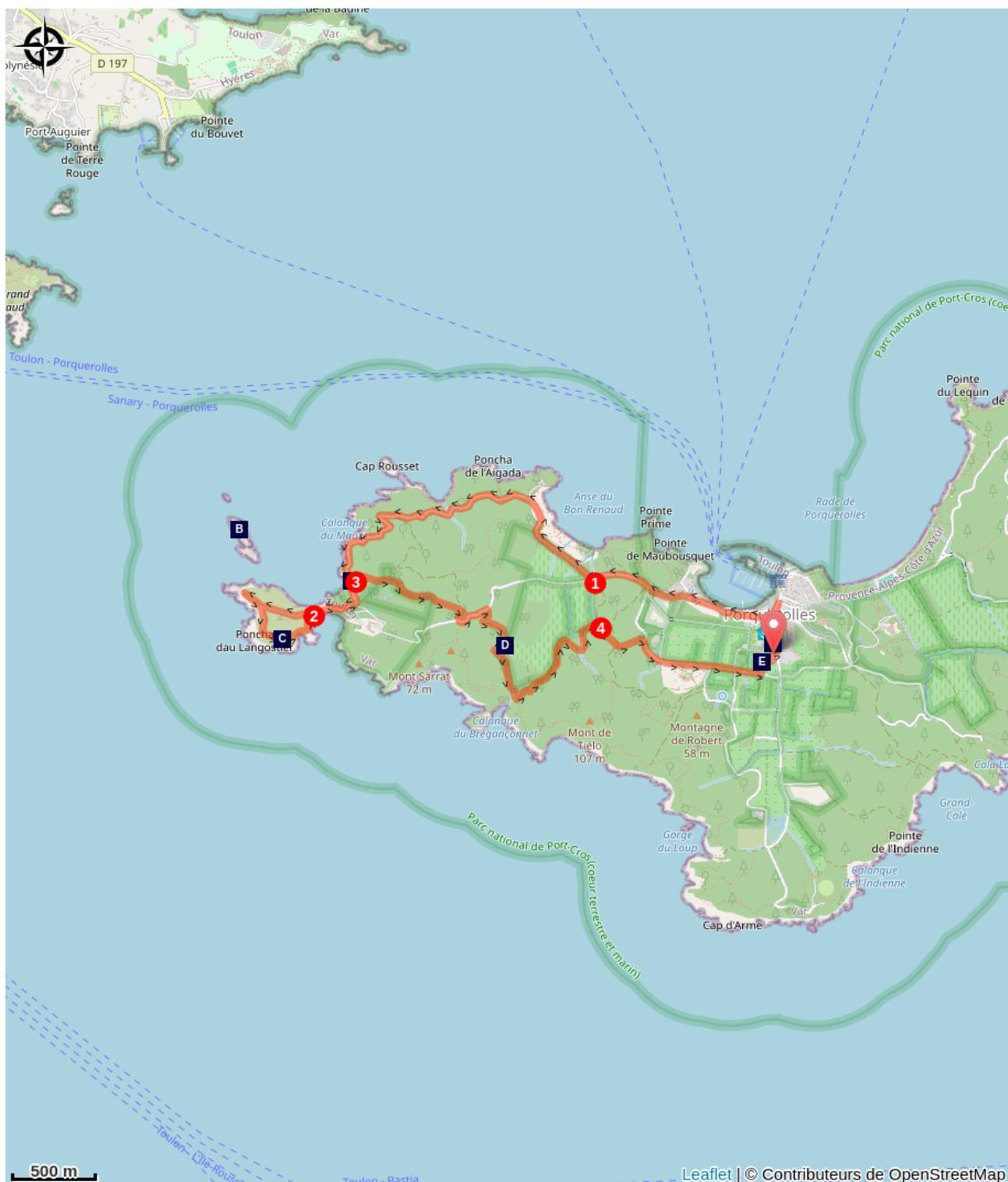
Attention : En cas de fermeture des massifs forestiers, selon les décisions de la Préfecture du Var, ce sentier ou une partie de ce dernier, peut être interdit d'accès.

Renseignez-vous la veille au soir de votre sortie, sur le site :

<http://www.var.gouv.fr/acces-aux-massifs-forestiers-du-var-a2898.html>

1. Au carrefour donnant sur les vignobles, prendre à droite vers le Langoustier par le bord de mer et continuer dans cette direction. Une fois le portail du domaine du Langoustier passé, se diriger vers la presqu'île et en faire le tour.
2. Revenir sur ses pas jusqu'au prochain croisement et bifurquer à droite vers Brégançonnet puis toujours suivre cette direction. A la prochaine intersection, suivre le village par la gauche. Regagner le chemin plat puis continuer de suivre la direction du village.
3. Arriver à l'intersection de la citerne verte, se diriger vers la calanque de Brégançonnet par la droite. Une fois la calanque atteinte, reprendre le sentier vers le village.
4. Sur le sentier, bifurquer à droite sur un chemin de terre sans indications et continuer tout droit. Une fois le chemin plat principal atteint, tourner à droite puis continuer vers le village en passant par les vignobles. Au carrefour des oliviers, tourner à gauche pour rejoindre la Place d'Armes

Sur votre chemin...



Puffin cendré (A)

Fort du Grand Langoustier (C)

Maraîchage (E)

Fort du petit Langoustier (B)

Mante religieuse (D)

Porquerolles, l'île agricole (F)

Toutes les infos pratiques



En coeur de Parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour : <https://www.portcros-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-port-cros/se-renseigner-sur-les-reglementations>



Risque incendie

De juin à septembre, l'accès aux massifs forestiers est réglementé. Pour connaître les conditions d'accès et préparer votre sortie, consultez la carte publiée quotidiennement par la Préfecture du Var sur www.risque-prevention-incendie.fr/var La cigarette est strictement interdite sur les îles, les plages et les sentiers. Tout contrevenant encoure une amende de 135 à 1500 €.



Recommandations

Le jour de votre départ sur l'île, veillez à vous informer sur le risque incendie mis à jour quotidiennement en période estivale.
En fonction des niveaux de risque incendie, les massifs forestiers de l'île de Porquerolles peuvent être fermés au public.

Comment venir ?

Transports

Ligne 67: Hyères centre – Tour Fondue
Arrêt "Tour Fondue" Terminus
Horaires sur <https://www.reseaumistral.com>

Accès routier

Accès uniquement par bateau.

Plus de détails dans la rubrique du site du parc : "[Venir dans le Parc national de Port-Cros](#)"

Parking conseillé

Parkings gratuits desservis par la ligne n°67 du réseau Mistral (Espace 3000, Arromanches, La Badine)

Lieux de renseignement

Maison de Parc de Porquerolles

Place des deux Etoiles, 83400 Hyères

maisonparcprl.pnpc@portcros-
parcnational.fr

Tel : 04 94 58 07 24

<http://www.portcros-parcnational.fr>



Office de tourisme Provence Méditerranée - Bureau de Porquerolles

Carré du port de Porquerolles, 83400
Hyères

Tel : 04 94 58 33 76

<https://www.provencemed.com/>

Sur votre chemin...



Puffin cendré (A)

Oiseau marin, il niche en colonies de plusieurs centaines d'individus sur les îlots rocheux, les falaises côtières des îles de Méditerranée et de l'Atlantique. Le mois de mars marque l'arrivée des populations sur le site de nidification mais la ponte se réalise entre mai et juin. Quelques mois plus tard, les jeunes se nourrissent déjà seuls en volant au ras de l'eau. Les populations hivernent ensuite au large de l'Amérique jusqu'à l'Uruguay au Sud, et pénètre dans l'Océan Indien !

Crédit photo : Céline Obadia_PN de Port-Cros



Fort du petit Langoustier (B)

Sur l'île de Porquerolles, tout au bout de la pointe Sainte Anne, ancré sur le rocher et bravant la tempête, le fort du Petit-Langoustier et sa tour à canons veille sur la passe. Avec la fortification située en face sur l'îlot du Grand Ribaud et la batterie de la Tour Fondue, il assurait le contrôle, grâce à des tirs croisés, de la petite passe.

Le Parc national, affectataire de ce bâtiment, l'a concédé par bail emphytéotique de 40 ans à un particulier, habitant de l'île de Porquerolles. Propriété : Parc national de Port-Cros. En cours de restauration.

Crédit photo : © Christine GRAILLET



Fort du Grand Langoustier (C)

Dominant la végétation de l'île de Porquerolles de sa curieuse silhouette pyramidale rappelant un monument inca, le fort du Langoustier est entouré d'une enceinte tenaillée et d'un profond fossé.

Il a été totalement restauré par un particulier passionné, le docteur Paul Vuillard, en accord avec l'architecte des Bâtiments de France et la Marine Nationale, propriétaire. Son importante position stratégique explique la construction sous Richelieu d'un dispositif de défense complexe dont seul le fort du Grand Langoustier est visible aujourd'hui. Le fort de l'Etoile, situé plus bas et un retranchement dit « de Port Fer », ont totalement disparu. Propriété : Marine Nationale. Visite de l'intérieur lors des Journées du Patrimoine.

Crédit photo : © Christel GERARDIN - PNPC



Mante religieuse (D)

C'est l'un des plus gros insectes en France. La femelle peut atteindre 75mm, le mâle est plus petit. Généralement de couleur verte, la mante peut aussi se retrouver brune ou jaunâtre. Totalement carnivore, elle s'attaque à tous les insectes y compris ses congénères. Lorsque qu'une proie semble plus forte, elle tente de l'impressionner à l'aide d'une pose spectaculaire en déployant ses ailes et ses pattes antérieures. Son nom lui vient de ces dernières, repliées dans une attitude pieuse.

Crédit photo : Muriel Gasquy_PN de Port-Cros



Maraîchage (E)

Voici l'un des potagers COPAINS, entretenu par des salariés en insertion professionnelle! Cultivés et mis en vente sur l'île, ces produits locaux et biologiques effectuent un circuit court. Les méthodes utilisées s'équilibrent entre innovation et pratiques paysannes d'autrefois. Les variétés anciennes de ces potagers participent à la préservation de la biodiversité cultivée. En effet, maintenir la diversité des cultures optimise leur capacité de résistance aux pressions extérieures. Un patrimoine à déguster mais aussi à préserver !

Crédit photo : Christel Gérardin_PN de Port-Cros



Porquerolles, l'île agricole (F)

Sa renommée vient de son ancien propriétaire, F.J. Fournier qui développe en 1912 une exploitation agricole exemplaire. La mise en culture des plaines et des forêts abandonnées est réalisée. L'ensemble des infrastructures est modernisé et une coopérative garantit l'autonomie alimentaire des habitants. Près de deux-cents personnes travaillent sur l'île et y sont logés pour développer l'exploitation. Douze mille hectolitres de vin sont produits. Les chais de Porquerolles, lieu de stockage du vin en fûts, deviennent les plus importants du Var !

Crédit photo : Camille Aguiñi_PN de Port-Cros
